

Collège LAMARTINE
23 rue Thiers
7800 Houilles
Tel: 01.39.14.41.45
ce.0783253M@ac-versailles.fr

DEVOIRS FAITS



Année 2025-2026

Chers parents,

Le dispositif « Devoirs Faits » a pour objectif de proposer aux élèves un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs. L'objectif principal est de favoriser l'autonomie des élèves en les accompagnant dans **leur travail personnel et leur organisation**. L'élève peut, en autonomie, décider du travail qu'il se sent capable de mener à bien chez lui et de ce qu'il préfère faire dans le cadre de Devoirs Faits. L'intervenant pourra aider l'élève dans des travaux difficiles pour lesquels il a besoin d'aide.

Les heures proposées par ce dispositif ne suffisent pas cependant à ce que l'ensemble du travail personnel de l'élève soit réalisé. Il restera un temps d'approfondissement et/ou de lecture à la maison. Le suivi des apprentissages et du travail de l'élève par sa famille demeure indispensable.

Vous pouvez inscrire votre enfant à **un ou plusieurs créneaux** (en fonction de la place disponible) en variant si besoin les semaines 1 et 2 selon son emploi du temps. L'engagement est valable pour un semestre et peut être renouvelé.

Après inscription, la présence aux Devoirs Faits est obligatoire durant tout le semestre. Le dispositif est supervisé par Mme RENNUIT et Mme BÉLANGER-JEREZ.

Toute absence doit être justifiée par PRONOTE ou le carnet auprès du service de Vie Scolaire.

Le nombre de places étant limité, nous ne vous garantissons pas une place sur le(s) créneau(x) demandé(s) et nous nous réservons le droit de désinscrire votre enfant si son implication dans le dispositif était insuffisante ou si ses absences s'avéraient injustifiées.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, merci de remplir le coupon et de le transmettre à son professeur principal avant le Vendredi 3 Octobre.

Le dispositif commence au retour des vacances de la Toussaint.

	au dispositif li ligatoire et que ases des créne	e les absence	es devront être	•	es creneaux v	alides, la pres	sence de mon
	Lundi 15h10-16h05	Lundi 17h10-18h	Mardi 16h05-17h	Mardi 17h10-18h	Jeudi 16h05-17h	Jeudi 17h10-18h	Vendredi 16h05-17h
Semaine A							
Semaine B							
	aite pas que m	•	·	Le :			

Signature: